Bibliothèque cantonale Sion

Dix-neuvième année, No 26 — Le numéro, 10 centimes. — Samedi, 4 mars 1922.

ANNONCES :
La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. – Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne.
Minimum pour une annonce : 1 franc
Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A., Lausanne, Genève, Montreux, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE VALAISAN

ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	8.—	4.50	2.50
Avec Bulletin	12.—	6.50	3.50

Etranger : *Port en sus*
Rédaction, Administration
ST-MAURICE
Téléphone 8
Compte de Chèque postal II c 274

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

Nouveaux faits connus Vendredi à midi

Le ministère anglais est ébranlé par les divisions intestines. Lloyd George menace de démissionner.

—o—

Mort à Davos de M. de Planta, ministre suisse à Berlin.

La Critique politique

Ce n'est pas nous qui rêverons jamais après une démocratie aux volets clos et aux portes fermées à double tour derrière lesquels on pourrait danser, se saoûler et tripatouiller tout à sa guise, sans qu'il soit permis d'élever la voix ou d'esquisser un geste de protestation.

La presse a incontestablement un devoir de contrôle et de critique.

C'est en même temps un droit dont elle jouit par la force des choses et par une prescription plus que cinquantenaire qui est très souvent légitimée par les considérants des jugements et les arrêts des tribunaux.

Donc plus de réverbères éteints, de poires d'angoisse entre les dents et de torchons roulés sur les lèvres !

Mais si c'est de la liberté d'appréciation qu'émanent la force et la vie des régimes démocratiques, un critique conscient de ses responsabilités conviendra que la critique doit avoir pour modérateurs, pour pondérateurs, l'esprit de justice et la loyauté, sans parler de la charité, que des hommes, qui iraient à Rome demander l'absolution pour avoir écrasé une puce, ont depuis longtemps relégué dans les vieilles lunes.

La violence et la mauvaise foi tuent la critique et la discréditent à tout jamais aux yeux de l'opinion publique.

Car si l'accusation, étayée sur des certitudes, est un devoir social, si c'est un service à rendre au pays, si c'est un soulagement pour la conscience inquiète et troublée, si c'est l'apaisement de la grande vindicte populaire — par contre, l'insinuation fielleuse, fausse, téméraire, vomie par des condottieri de plume et inspirée par des magistrats haineux et rageurs, — oh ! cette insinuation-là doit être assimilée à la tentative de meurtre, car on peut être aussi bien tué au moral qu'au physique, et les individus, quels qu'ils soient, qui s'associent pour ces sinistres besognes doivent être châtiés, flétris, comme des chourineurs qu'ils sont.

Il est au pouvoir du premier venu de procéder par interrogations et d'écrire des phrases de ce genre : « Est-il vrai que X.., soit un voleur ; que Y.., est sujet à une enquête ; qu'il court sur Z... des bruits qui demandent confirmation, etc., etc. ? »

Nous avons la faiblesse de trouver ce système révoltant d'inconscience et de scélératesse, et nous n'hésiterions pas une minute à le désavouer même s'il était exercé à l'égard de notre plus farouche adversaire.

Il y a encore une autre sorte de critique, c'est celle dont sont affligés les esprits négatifs.

Pour ceux-là, il faut toujours faire autre chose, mais on ne sait pas quoi.

Tout est là.

Ils n'attendent même pas la récolte, le résultat d'une loi, d'une mesure administrative, d'un décret ou d'une réforme, et sur le blé, tout vert encore, ils promènent leur faux impitoyable.

Ils tonnent à grand fracas contre tout ce qui se fait, et quand ils sont appelés à mettre la main à la pâte, ils ne réalisent rien, et ne tardent pas à donner leur démission, mettant la clef sous la porte.

Leur Bureau n'est qu'un atelier de démolitions.

Quant au chantier de construction, c'est toujours pour *demain*, comme chez le coiffeur qui rasait gratis.

Quelques années de gouvernement avec ces gaillards-là et vous verriez ce qu'il resterait du parti conservateur !

Il est vrai que l'existence de ce dernier leur importe peu. Les privilèges, les grimoires moisis, l'épée des ancêtres même rouillée, le gouvernail d'abord et le progrès du pays, le succès de la cause, le triomphe des principes, ensuite !

Nous ne connaissons qu'une seule critique, en matière politique, susceptible de porter de bons fruits, c'est celle qui allie heureusement l'examen impartial des faits avec les possibilités gouvernementales et administratives.

Tout le reste n'est que coupe-jarrets et débris.

Le peuple le comprend admirablement, et, indigné de haines personnelles qui tendent à dissoudre les liens sociaux et à tarir les bienfaits de la discipline et de l'union, il se prépare à une démonstration vengeresse qui témoignera de la grande solidarité des gens de cœur et de la volonté manifeste du pays.

Ch. Saint-Maurice.

Echos de Partout

Discours et banquet. — Si j'avais quelques éclatantes vérités d'ordre politique à faire entendre à un ami, je commencerais par lui dire : « Mettons-nous à une table et mangeons un morceau... Je prendrai la parole au dessert ! » La coutume le veut ainsi, et il n'est point de vérité politique qui ne puisse se révéler en dehors de la chaude atmosphère d'une salle de banquet.

Cette coutume n'est pas nouvelle. Les hommes ont toujours choisi l'heure des repas pour proposer la solution des grands problèmes qui les tourmentent. Bien avant l'ère chrétienne, Platon donnait, si l'on peut dire, le compte-rendu du banquet d'Agathon, où Socrate, camard, barbu et couronné de roses, exprimait ses idées sur l'amour.

Mais vous êtes-vous jamais demandé pourquoi l'heure de la digestion est plus que tout autre favorable aux belles paroles et aux grandes résolutions ?... J'ai quelque idée que des hommes qui digèrent sont dans un excellent état de réceptivité. Les mets, quelquefois délicats, et les vins souvent généreux, plongent le corps dans une douce torpeur. L'esprit se laisse bercer par le ronronnement des paroles. Les facultés de réflexion et d'analyse s'assoupissent. Les mots retrouvent intacte leur terrible puissance, et l'enthousiasme fleurit dans les cœurs avec une joyeuse facilité. Combien il serait plus difficile de passionner des gens à jeun !

Le coût de la petite vérole. — Le canton de Glaris estime à 120.000 francs les frais qui tombent à sa charge en raison de l'épidémie de petite vérole, épidémie qui ne se serait pas produite si la vaccination avait été obligatoire dans le canton. L'expérience n'est cependant pas assez coûteuse aux yeux du Landrat, qui vient de rejeter la proposition du Conseil d'Etat de rendre la vaccination obligatoire pour les enfants jusqu'à 7 ans.

La journée de huit heures dans les collèges. — L'Académie de médecine de Paris entreprend une œuvre salutaire ; elle étudie du point de vue de l'hygiène les conditions de travail dans les établissements de l'enseignement secondaire.

Est-il, en effet, une période de la vie où l'hygiène est primordiale sinon l'époque où viennent se superposer les effets de la croissance et du travail intensif ?

L'enquête à laquelle se sont livrés certains membres de l'Académie, révèle à quelles limites on pousse le travail chez les adolescents : 78 heures de travail par semaine (classes et études) au lycée Louis-le-Grand, nous dit le sénateur Cazeneuve et encore dans les classes de préparation aux grandes écoles, le nombre des heures de classe, comprises dans le total précédent, passe de 20 à 37 par semaine.

Nous sommes loin de la semaine de 48 heures de travail et on comprend difficilement pourquoi ce temps de travail est considéré comme une limite du possible chez les adultes, et se trouve presque doublé pour les adolescents en plein travail d'évolution physiologique.

Le premier bateau du Rhin. — Les « Basler Nachrichten » annoncent que le premier bateau à vapeur sur le Rhin commandé par la société suisse de navigation fluviale et construit dans les chantiers d'Augst, « La Ville de Zurich », a fait mercredi sa première sortie sur le trajet de Bâle à Augst. La « Ville de Zurich » est arrivée à Bâle à 3 h. et elle a été saluée par un nombreux public.

Un monstre marin. — Un monstre marin vient d'être capturé par des pêcheurs. C'est un squale pesant mille kilos. Il a fallu six barques pour le remorquer jusqu'à la plage, où il est l'objet de la curiosité générale.

La mort d'un peintre. — Au château de Röhrswil, près de Berne, est mort à l'âge de 57 ans, le peintre Wilhelm Balmer. Son œuvre la plus connue est la toile qui se trouve dans la salle du Conseil des Etats représentant une landsgemeinde et qui avait été faite en collaboration avec Albert Welti.

Un drapeau rouge mis à mal. — Un incident est survenu mardi soir à La Chaux-de-Fonds. On sait que le 1er mars le canton de Neuchâtel fête l'anniversaire de la Révolution de 1848. Or, mardi soir, un certain nombre de personnes sont allées décrocher un drapeau rouge qui était arboré à l'Hôtel communal et qui avait été mis là par les autorités socialistes de la ville en l'honneur de la révolution et l'ont mis en pièces. La police a dû intervenir et a obligé les dites personnes à remettre l'emblème socialiste. L'incident a été ainsi réglé.

Matelas de coton. — Une très importante invention vient d'être faite aux Etats-Unis, grâce à laquelle on donnera au coton une élasticité qui va créer tout un nouveau et immense commerce. Il s'agit de matelas et de lits en coton. La propreté du coton, l'absence de toute odeur, la facilité de son emploi, l'énorme économie qui s'y rattache, promettent une révolution complète dans ce détail de la vie domestique. Une compagnie vient de se former pour la fabrication de lits de coton, et ceux-ci s'introduisent déjà dans les grandes villes sous le nom de « felt matress » (matelas bourrés).

Cent ans ! — M. Christian Egli, maître-serrurier de St Antönien (Grisons), a fêté mercredi son 100me anniversaire. Le centenaire, dont la santé est excellente, et qui jouit encore d'une belle verdeur intellectuelle, lit sans lunettes et exécute encore de légers travaux manuels.

Le hareng s'en va. — Depuis quelques mois, le hareng disparaît de la mer du Nord, où l'on le trouvait jadis en rangs et même en bancs serrés.

Ichtyologues et hydrographes ont entrepris de rechercher les raisons de cette grève harengère inattendue, et, après bien des recherches, des sondages multiples, le mot de l'énigme vient d'être découvert.

La faute en revient à l'Atlantique, qui, trouvant sans doute ses rivages trop étroits, se déverse dans la mer du Nord.

Or l'Atlantique est plus salé que les autres océans, et le hareng, qui consent, bien malgré lui, à être fumé après sa mort, refuse obstinément de se laisser saturer de son vivant. Voilà pourquoi il émigre vers des côtes lointaines où la vie et l'onde sont plus douces.

Simple réflexion. — Est-ce que rien se clôt et se vide jamais ? Est-ce que tout n'est pas toujours à recommencer ?

Curiosité. — Un paysan mourut. Sa nièce, qui vivait avec lui, s'approcha du linceul, pensant ne pas être vue, et y attacha un papier avec une épingle. C'était une lettre adressée à sa mère morte depuis quatorze ans ; en voici le contenu :

« Ma chère mère, je profite de cette bonne occasion pour vous écrire et vous prier de m'envoyer en rêve trois bons numéros de loterie, car, depuis quelque temps, je n'ai pas de chance. Peut-être cette lettre ne vous parviendra-t-elle pas, mais rien n'est impossible à Dieu ; faites-moi rêver les numéros qui doivent gagner. Je suis toujours votre fille dévouée. MARIE »

La suscription de la lettre était : « A ma mère morte, dans l'éternité. »

Pensée. — Chez un peuple qui a trouvé le gouvernement conforme à son caractère et à ses intérêts, il peut y avoir encore des agitateurs, il n'y a plus d'agités.

Réalités...

L'heure ou Leurre.

En Suisse, nous avons une heure uniforme, grâces à Dieu, et nous ne connaissons pas ces variantes *heure d'été, heure d'hiver*.

Il n'en est pas de même en France et... ailleurs.

Et à voir, par les polémiques, les difficultés que les hommes éprouvent pour avancer ou retarder les pendules d'une heure à certaine époque de l'année on se demande ce qui arriverait s'ils avaient le pouvoir de faire pleuvoir par décision législative. Les uns voudraient que l'orage grondât sans cesse et les autres qu'il fît beau temps tous les jours.

Heure d'été ? Heure d'hiver ? Josué avait, assure-t-on, arrêté le soleil tout un jour. Pour les soixante minutes pendant lesquelles M. Honnorat le déplaça, nos législateurs en perdent la tête :

Fait-il jour, fait-il nuit, horreur crépusculaire

Ce qu'il y a de troublant dans cette question c'est que les arguments des uns valent les arguments des autres. Ils sont différents, voilà tout.

D'un côté, les adversaires de la modification prétendent que l'économie de combustible — argument capital des défenseurs de l'heure d'été — est fictive et que les ruraux sont gênés dans les travaux des champs par des variations qui ne sont agréables qu'aux citadins. D'autre part, les Chambres de commerce de grandes villes et de nombreux organes de la vie publique déclarent qu'une heure de jour de plus est favorable aux délassements et constitue une économie d'éclairage considérable.

L'adversaire de l'heure d'été a invoqué un argument spécial :

« Ce n'est d'ailleurs pas seulement les campagnards qui éprouvent la gêne due à l'avance de l'heure. Tous les modestes travailleurs qui ont pour mission de préparer l'existence des grandes villes, ouvriers de la voirie, de l'alimentation, des transports, se voient obligés de commencer leur journée avant le lever du soleil, et comme le soir, il est malaisé de bien reposer avant la tombée de la nuit, ils voient leur temps de repos réellement écourté ; aussi les protestations contre l'avance de l'heure, provenant de cette catégorie de travailleurs modestes, que l'on oublie bien souvent, se sont-elles manifestées nombreuses ; et l'un d'eux traduit énergiquement le sentiment de tous par cette apostrophe : « On voit bien que ceux qui ont voté cette loi ne se lèvent pas de bon matin ! »

Il y aurait peut-être un moyen de concilier toutes les opinions ; ce serait, comme on dit communément, de couper la poire en deux. Ici ce serait l'heure que l'on partagerait. On avancerait les pendules officielles d'une demi-heure seulement et on n'y toucherait plus, même en hiver. De sorte, qu'en été on y verrait trente minutes de plus le soir et en hiver, trente minutes aussi.

C'est évidemment une idée de génie ; mais comme toutes les idées géniales, elle sera méconnue.

• • •

Le capitaine idiot.

L'autre jour, à la « Maison du Peuple », raconte la *Gazette de Bruxelles*, dans un meeting organisé par la commission syndicale belge pour venir en aide aux affamés russes, un orateur hollandais, après avoir décrit l'horreur de la situation en Russie, a prétendu qu'ils n'était plus temps de se demander qui gouverne en Russie et si le gouvernement de ce pays mérite des sympathies : et il s'est écrié :

« Quand un navire est en détresse on ne se demande plus si le capitaine s'est conduit en idiot, mais on se lance au secours des hommes qui sont en danger de périr. De même pour la Russie ».

Voilà une comparaison malheureuse ! car en pareil cas, ceux qui se lanceraient au secours des naufragés seraient eux-mêmes de sinistres idiots s'ils laissaient le commandement absolu du navire au capitaine idiot et s'ils ne commençaient point par le plonger à l'eau ou par le mettre aux fers à fond de cale.

Or, en Russie, le capitaine idiot garde le commandement et c'est à lui qu'on veut fournir les moyens de sauver le navire.

• • •

L'élixir miraculeux.

Il y a peu de jours — le croirait-on ? — s'étalait sur une place publique de village un magnifique charlatan qui vendait un élixir comme on n'en avait jamais vu. Que dis-je, il le vendait ! il le *donnait* pour 2 francs ce fameux flacon au moyen duquel on pouvait faire rendre 499 vers, guérir les sourds et faire marcher les boiteux.

Tout cela est encore bien vulgaire se ce n'eût été appuyé de preuves palpables et instantanées. Aussitôt appel est fait à l'honorable société composée de braves gens des environs qui stationnaient sur la place.

C'était des sourds, c'était des boiteux que l'on inondait de cet élixir et qui, ensuite, entendaient, marchaient.

Un troisième citoyen, à la face pleine et rubiconde, se présente comme atteint des vers et veut faire, *coram populo*, usage de la bienheureuse liqueur. Il monte sur le siège. Le charlatan, en homme habile, tient sa précieuse exhibition en réserve, regarde le ciel et sa montre, annonce qu'il n'a plus que quelques instants pour vendre ses fioles, qu'il faut se hâter.

Avons-nous besoin de dire que ces individus avaient partie liée avec le charlatan.

Et dire que tout cela se passe à notre époque, et, peut-être, à la face de gens qui, dans les questions religieuses, font les esprits forts !

M.

Les Evénements

Le programme de Gênes

A travers tant de notes diplomatiques, d'articles de journaux, de télégrammes, on ne sait plus se reconnaître. Où en sont les préliminaires des négociations de la Conférence de Gênes ? Nous essayerons de répondre sur les trois questions essentielles :

RUSSIE.

Les points de vue français et anglais ne diffèrent pas essentiellement, mais comportent un écart considérable sur la procédure à suivre et la question de forme ; M. Poincaré est d'avis, comme M. Lloyd George, que l'heure a sonné de reprendre contact avec l'ancienne alliée de la France ; mais M. Poincaré est moins pressé et demande plus de garanties.

Il repousse donc la reconnaissance immédiate que son collègue britannique accepte du gouvernement des soviets et n'ira à Gênes, ou n'y prendra part aux travaux de la Conférence, que si les délégués de Moscou accordent, au préalable, ces garanties.

QUESTION D'ORIENT

Depuis l'arrivée de M. Poincaré au pouvoir, il a été échangé deux notes entre Paris et Londres ; mais cet échan-

ge n'a pas fait avancer la solution d'un pas. Or, on en était arrivé à ceci :

1° La Grèce avait accepté à l'avance la décision du Conseil suprême :

2° L'Angleterre, comme la France, était bien d'avis que les forces grecques devaient évacuer l'Asie-Mineure ; mais l'Angleterre demandait que le traité par lequel il y aurait lieu de faire procéder à cette évacuation prévît, pour Smyrne et pour la protection des chrétiens, un régime qui accordât certaines satisfactions à la Grèce en même temps qu'aux Puissances, tandis que la France allait plus loin dans l'extension de la souveraineté turque ;

3° En ce qui concerne la Thrace occidentale, Constantinople et les Détroits, la divergence est encore profonde. M. Poincaré semble avoir repris la thèse soutenue dans les rapports des missions militaires dans le Levant et qui faisait le fond de la politique de M. Briand, à savoir que la France doit chercher l'axe de son activité en Turquie. L'Angleterre, au contraire, soutient la thèse, plus favorable à la Grèce, de la liaison des intérêts franco-anglo-italiens.

RÉPARATIONS

La question a deux aspects : d'une part, en effet, il s'agit de savoir dans quelle mesure la reconstruction de l'Europe aidera l'Allemagne à s'acquitter de ses obligations ; d'autre part, il y a lieu d'évaluer les paiements à faire par l'Allemagne, en tout état de cause. Ainsi, d'un côté, on retombe dans le programme de Gênes ; de l'autre, il conviendra d'évoquer les décisions de la commission des réparations. On n'est pas au bout des calculs

On voit que, même après avoir pris le thé ensemble, les deux premiers ministres ont encore du pain sur la planche, et nous n'avons fait qu'une énumération incomplète et elliptique.

Une impression générale semble pourtant pouvoir se dégager des derniers événements : c'est que le gouvernement français a une tendance visible à s'efforcer d'entraîner l'Angleterre à des solutions européennes et cherche des points d'appui dans la Petite-Entente, tandis que l'Angleterre poursuit une politique plus exclusivement anglaise et désire une liberté d'attitude complète, au point de vue politique pour l'avenir.

Nouvelles Etrangères

CRIME DE SORCIER

Le 11 décembre dernier, près de la ferme de la Lézardière, commune de Saint-Georges-de-Pointin-Doux (Vendée) France, le fils des fermiers, le jeune Chaillot était tué à coups de revolver. Un domestique de ferme, Clément Barbeau, qui avait eu des difficultés avec la famille de la victime, fut fortement soupçonné d'être l'auteur du crime. Cependant sa culpabilité n'ayant pas été nettement établie, on ne l'inquiéta pas davantage. Mais, il y a quelques jours, le juge d'instruction des Sables-d'Olonne prescrivait une nouvelle enquête. La police mobile d'Angers apprit que la famille Chaillot n'était pas aimée dans le pays parce que ses membres passaient pour être des sorciers. Parmi les habitants, Clément Barbeau surtout avait la peur des « jeteurs de sort ». Il a été arrêté. Il paraît établi qu'il a tué le jeune Chaillot parce qu'il appartenait à une famille de sorciers.

Nouvelles Suisses

La mort de M. de Planta

Le Département politique vient de recevoir la nouvelle de la mort subite de M. de Planta, notre ministre à Berlin. M. de Planta avait été appelé à Davos pour la mort récente de son fils ; il y a contracté une mauvaise grippe qui l'a emporté en deux jours.

Cette mort subite de M. de Planta a causé au Palais fédéral une véritable consternation. On avait appris dans la journée que notre ministre à Berlin était tombé subitement malade à Davos, mais on était loin de soupçonner la gravité de son état. Vers six heures du soir, un coup de téléphone a appris au Département politique que M. de Planta avait succombé à la maladie foudroyante qui l'avait frappé. Sa mort, survenue deux jours après celle de son fils unique, a un caractère tragique qui éveille la sympathie générale.

M. de Planta jouissait à Berlin d'une situation considérable. On sait quel rôle il a joué dans le Parlement suisse avant d'être appelé, en 1914, à la légation de Rome, puis à celle de Berlin. Dans les deux capitales, il était considéré comme une intelligence de premier ordre. Doué d'une très forte puissance de travail et d'une méthode très sûre, il savait aussi faire travailler ses subordonnés. Les légations qu'il dirigea fournissaient un labeur énorme. Ses rapports étaient souvent cités au Palais fédéral.

Deux automobilistes écrasés

Un grave accident s'est produit mercredi soir au passage à niveau situé à la sortie de la gare de Turgi, Argovie. Une automobile, montée par MM. Jacob Treichler, fabricant à Waedenswil, et Walther Meier, ingénieur à Ennetbaden, est allée donner contre une barrière, qui fut brisée, et pénétra sur la voie où, par une tragique fatalité, elle fut happée par une locomotive en manœuvre. Les deux automobilistes furent tués sur le coup. La voiture n'est plus qu'un amas de ferraille.

Un attentat à Lucerne

Deux paisibles cultivateurs de Rotenburg, Paul Dormann et Xavier Ottiker, regagnaient leur domicile, mardi soir, vers 8 heures et demie, lorsqu'ils furent soudain assaillis par deux individus. L'un des malandrins tira deux coups de revolver sur M. Dormann, qui fut atteint à la main et dans la région gauche du cou, tandis que l'autre malfaiteur, braquant son arme contre M. Ottiker, lui criait : — « La bourse ou la vie ! » M. Ottiker s'exécuta sur-le-champ en donnant à son agresseur les 350 francs qu'il avait sur lui. M. Dormann a dû être transporté à l'hôpital cantonal ; les blessures qu'il a reçues ne mettent heureusement pas ses jours en danger.

On recherche les deux bandits, qui paraissent âgés d'environ 35 ans

Les Obsèques des victimes du Säntis

Mercredi, ont eu lieu à Appenzell, les obsèques des époux Haas, assassinés au Saentis. A la tête du cortège funèbre se trouvait la société de tir de Schwende dont Haas était membre actif ; des délégations d'un grand nombre de sociétés suisses et locales suivaient, dont celle de la musique de la Fédération des employés de la commune de Zurich. Un grand nombre de couronnes avaient été envoyées. Derrière le corbillard, qui disparaissait sous les fleurs, suivaient les parents, le père du gardien Haas et la mère de Mme Haas, ainsi que les deux enfants des défunts. Une foule considérable a pris part aux funérailles. Le service funèbre a été célébré par le pasteur Breitenmoser, d'Appenzell.

AFFREUX ACCIDENT

Jeudi matin, M. François Messier, Français, âgé de 60 ans, a été happé par l'express partant de Genève à 6 heures, où moment où il franchissait le passage à niveau de Vernier.

Le malheureux a été littéralement réduit en bouillie. On ne retira qu'un informe amas de chair, qui fut transporté à la morgue judiciaire.

UN PERE TUE SA FILLE

A Bätterkinden, Berne, un ouvrier a tiré un coup de revolver sur sa fille, âgée de 19 ans, l'atteignant mortellement. Le meurtrier est en fuite.

SOUS UN CHEVAL

A Vallorbe, le petit Robert, fils de M. Gaston Grobéty, né en avril 1917, qui s'amusait, mercredi, avec quelques enfants de son âge, près de la fontaine, sur la place de la Liberté, s'est jeté sous un petit char à pont, attelé d'un cheval. Immédiatement, le conducteur retint sa bête et serra le frein, mais il ne put empêcher que le cheval et le char passassent sur le corps de l'enfant, qui a été relevé avec la poitrine enfoncée et qui a succombé peu après.

Un garde-frontière devient fou

Il tire sur ses camarades et se tue

Le garde-frontière Winkler, de Rüschlikon (Zurich), âgé de 24 ans, pris soudain d'un accès d'aliénation mentale, a tiré jeudi quatre coups du revolver d'ordonnance dont il était armé sur quatre personnes, dont deux camarades qui se trouvaient à proximité.

Heureusement, personne n'a été atteint.

Winkler se logeait ensuite une balle dans la poitrine et, une demi-heure plus tard, rendait le dernier soupir.

Il avait autrefois subi une opération dans la tête et avait été renvoyé comme guéri. Mais, ces derniers temps, il avait de nouveau ressenti les atteintes du mal auquel il faut sans doute attribuer l'accès qui l'a fait agir jeudi. Au moment où il a pris son service, c'est-à-dire une demi-heure avant le drame, on n'avait remarqué chez lui rien d'anormal.

Les élections tessinoises.

Les résultats officiels pour l'élection au Conseil d'Etat sont les suivants :

M. Rossi 6950 voix, M. Talamona 208. Il manque les résultats de trois communes.

Réduction du taux de la Banque nationale.

La situation actuelle du marché de l'argent, qui accuse une assez grande quantité de disponibilités, et la situation actuelle de la Banque nationale permettent à la direction de cette institution de procéder à une réduction du taux de l'escompte de 4 à 3 ½ % et du taux de l'intérêt des opérations en nantissement de 5 à 4 ½ %, dans l'intention d'équilibrer les taux dénommés avec les conditions régissant actuellement le marché financier. Ces mesures ont encore pour but de collaborer aux réductions si désirables des conditions du taux de l'intérêt.

L'administration centrale de la Caisse de Prêts a par contre décidé de maintenir jusqu'à nouvel avis le taux d'intérêt actuel de 4 ½ %.

LA RÉGION

Les cambriolages dans la région

Les cambriolages se multiplient, ces jours-ci, dans la contrée :

A Bex, on a pénétré, après avoir fait sauter une porte, dans l'église catholique et l'on a tenté, inutilement, avec des outils volés chez M. Thomas, menuisier, de forcer le tronc.

A Aigle, dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26, dans l'église catholique, où l'on avait pénétré par la sacristie, on a forcé, avec une hache, les troncs, où l'on n'a rien trouvé.

A Yvorne, la même nuit, on a emporté le tronc du temple, où ne se trouvaient que quelques centimes.

A Ollon, la même nuit, un individu qui cherchait à pénétrer dans la cure, a été mis en fuite par un passant.

Le travail des malandrins ne leur a rien rapporté ; ils feraient mieux de « se mettre au chômage ».

Pour l'aménagement du Rhône

Les pourparlers avec la Suisse

La commission interdépartementale pour l'aménagement du Rhône, ainsi que les représentants du gouvernement, du département de la Seine, de la Ville de Paris, de la Cie du P.-L.-M. et des grands syndicats industriels s'occupant de la houille blanche, se sont réunis les 1er et 2 mars, afin d'examiner les observations faites par les divers intéressés sur le projet de statut de la Compagnie nationale du Rhône

La commission a pris acte des déclarations du gouvernement, s'engageant à pousser activement les pourparlers entre la France et la Suisse relativement à l'utilisation de la capacité d'emmagasinement du lac Léman.

L'ensemble des travaux coûtera environ trois milliards trois cents millions de francs.

Avalanche en Savoie

Un terrible accident s'est produit sur la route d'Ugine à Flumet, Savoie, près des Métraux, où une voiture assurant le service public a été surprise par une avalanche de rochers, descendue de la montagne à la suite d'un éboulement qui s'est produit dimanche soir, et qui coupe la route sur une longueur de cent mètres.

Le service était assuré par auto jusque vers l'éboulement, et, après le transbordement, continuait par voiture attelée sur Flumet.

Les voyageurs avaient pris place dans cette dernière, et c'est peu après que l'accident se produisit. Le cheval fut tué par un bloc qui l'atteignit à la tête ; tous se sauvèrent, en amont ou en aval, puisque la route se trouve entre la rivière et la montagne à pic. Trois furent malheureusement atteints, le conducteur de la voiture Salvetti, et deux voyageurs.

Ces deux derniers sont maintenant à l'hôpital d'Ugine, mais on ne sait rien de Salvetti, dont l'état serait des plus graves. Il est probable qu'il put être transporté dans une auberge, ou à la maison cantonnière.

Aigle. — D'où viennent-elles ?

Un agent de la police locale a arrêté deux personnages, employés d'hôtels, venus à Aigle pour y vendre des cigarettes dont ils n'ont pu indiquer la provenance. 4000 avaient déjà été placées auprès de divers amateurs.

Poignée de petits faits

M. Hurteau, conducteur des ponts et chaussées, était venu en compagnie de trois amis, pour jouir du spectacle grandiose de la tempête sur la côte de Saint-Guénolé-Penmarch (Finistère), lorsque, soudain, une lame de fond s'abattit sur lui et sur M. Troadec, qui marchait en avant et se trouvait alors sur une roche élevée. M. Hurteau fut cueilli comme une paille et disparut.

— A Oerlikon, Zurich, M. Gustave Bachofen, étant entré accidentellement en contact avec le courant à haute tension, a été électrocuté.

— A Lausanne, on a arrêté un individu qui avait confectionné des billets de banque de cent francs de la Banque nationale suisse, et trois autres personnages qui avaient tenté de mettre en circulation ces faux billets de banque.

— On a arrêté, mercredi, à Elgg, Zurich, un brodeur thurgovien qui, la nuit précédente, s'était introduit par effraction dans les magasins d'un tissage de coton de la vallée de Töss où il avait fait main basse sur deux ballots de voile, représentant une valeur de 3.600 fr. Il avait déjà expédié par chemin de fer à Winterthour le produit de son larcin. On a toutefois réussi à récupérer à temps le tissu dérobé.

— Le chef de gare de Fontenay-sous-Bois, près de Paris, a découvert dans un train, un voyageur blessé, M. Emile Estel, né en 1867, à Roubaix, qui avait été victime d'une tentative d'assassinat.

— Dans une station près de Mulhouse, deux trains chargés de bétail se sont rencontrés, les dégâts sont importants. Il a fallu abattre sur place la plus grande partie du bétail.

— On a arrêté à son domicile, à Paris, le nommé Georges Anquetil, directeur d'une feuille de chantage, le « Grand Guignol » et son secrétaire. Anquetil inculpé d'outrages aux mœurs, a, d'autre part, tenté d'extorquer de l'argent à une banque contre laquelle il dirigeait une campagne.

Nouvelles Locales

Pie XI bénit la Protection de la Jeune Fille

A l'hommage d'obéissance filiale et d'ardent dévouement de notre association, Sa Sainteté Pie XI a chargé la Secrétairerie d'Etat de répondre par le télégramme suivant :

Mme de Zurich de Reynold,

Présidente de l'Association de la Protection de la jeune fille, *Fribourg.*

Saint Père a paternellement agréé vœux de la méritante Association et envoie de cœur à la présidente et aux membres la *Bénédiction Apostolique.*

Cardinal GASPARRI.

Enfin, le voilà !!!

On nous écrit :

Oui, ça ? Le *Bulletin de la Murithienne* parbleu ! Depuis si longtemps qu'on l'attendait ! Deux ans... c'est bien long.

S'il a mis du temps à voir le jour, ce n'est certainement pas sa faute, et... l'imprimeur, son nourricier, y est certainement pour quelque chose. Nous savons qu'il aime du philosophe la sage lenteur.

Donc, voilà notre *Bulletin*, il n'est pas gros comme son grand-père ; ni moyen, comme son père ; non, il est menu, mignon même... mais il y a un tas de bonnes choses dedans, ce qui compense le défaut de volume.

Voyons maintenant le contenu.

Nous passons sur les rapports annuels qui plus ou moins se ressemblent toujours : l'histoire de notre société se résumant dans un seul mot : l'activité, non l'activité bruyante, mais le travail silencieux qui avance et conduit au but.

Avec MM. Braun-Blanquet et Thellung, de Zurich, nous faisons plus ample connaissance de la flore de Zermatt. Ces deux savants collègues ont spécialement étudié les associations de plantes dans la région nivale de cette vallée. Cette étude, très fouillée, est à refaire d'un bout à l'autre. M. Thellung reprend ensuite la plume pour déchiffrer une énigme historico-botanique. Les anciens botanistes Haller, Thomas et Murith citaient un Mont Stock à Zermatt où la flore réunit dans toute sa splendeur. C'était une énigme pour leurs successeurs. Où était ce fameux jardin ? Tous se creusaient la tête pour le savoir, mais la lumière ne venait toujours pas. Enfin, après de patientes et sagaces recherches, M. Thellung est venu à bout de nous dire que le Mt Stock n'est autre que le « Stockje », près du glacier de Zermatt, encore à l'heure qu'il est célèbre pour sa flore.

Disons en passant que nos devanciers avaient quelque peu estropié ces noms à consonnance germanique.

De la « Furka », ils avaient fait la « Fourche » ; de Montemoro, le Mont-Mort ; d'Almagell, Mameguel, etc. Ils ne sont pas les seuls ; les cartographes fédéraux en ont fait d'autres... et pas des moindres !

A son tour, M. Paul Cruchet donne la liste de ses trouvailles mycologiques en Valais, puis il passe la plume à M. le Chanoine Besse. Notre cher président à l'air de s'excuser de ce que ses absorbantes occupations pastorales ne lui permettent plus de courir monts et vaux à de nouvelles découvertes. Il n'a pas besoin de se déranger, car les raretés et les nouveautés viennent se présenter à lui... jusques sous les fenêtres de sa cure ! Preuve en soit son travail en collaboration avec G.-Beauverd.

Ensuite, notre ami et collègue, M. le Chanoine Mariétan, vient, avec une fort belle liste de plantes, nous prouver que son territoire d'exploration n'est pas si pauvre qu'on veut bien le dire... dans certains traités. Il nous annonce la trouvaille du gui du chêne en Valais. Heureusement, il laisse la localité un peu dans l'ombre, car sans cela, gare les superstitieux... Il y en a encore !

Enfin, M. le Dr Christ, qui malgré ses 87 ans, travaille comme un jeune et forme encore des disciples, présente une étude botanique très intéressante sur la *Terrasse de Montana s. Sierre.*

Le dernier travail est celui du très regretté Chanoine Bourban. Alliant à une bonhomie pleine d'humour une science et une patience de chercheur qui n'appartenaient qu'à lui, notre regretté collègue parle de Mex et de ses bêtes sauvages en 1604. C'est un récit que nous lirons avec un vif intérêt.

La dernière partie du *Bulletin* est consacrée aux nécrologies qui sont accompagnées des portraits de deux de nos figures les plus sympathiques et vivement regrettées : le Dr Emile Burnat et le Chanoine P. Bourban, ciselées par les excellents burins de MM. Cavillier et Mariétan.

Comme nous le disions en commençant cet article, le *Bulletin de la Murithienne* est menu... de volume, mais plein de bonnes choses. *Alpinus.*

Le Colportage

On a souvent la manie de copier les grands de ce monde et de ne pas abaisser les yeux vers les petits même s'ils ont des modèles à nous offrir. Un empire voisin a ainsi souvent hypnotisé nos fabricants de lois, arrêtés, « ordonnances » etc.

Nous avons justement en chantier, en Valais, une loi sur le colportage qui verra probablement le jour cet automne. Elle arrivera bien un peu, ainsi que dit le dicton, comme la grêle après la vendange, mais mieux vaut tard que jamais.

Voyons à ce sujet les dispositions que vient de se donner le grand-duché de Luxembourg.

Toute vente de marchandise par colportage dans les rues, places publiques, auberges et dans les maisons particulières y est prohibée. Le terme « vente » comprend tant la vente proprement dite que « l'offre de vente ». Toute vente en détail et qui consiste à placer des marchandises au domicile des acheteurs, est également interdite aux marchands et à leurs commis-voyageurs. De même il leur est interdit de solliciter des commandes, même en gros, de personnes qui ne font pas le commerce des marchandises offertes en vente ou qui ne les emploient pas dans l'exercice de leur métier. Ne se rendent pas coupables, les marchands qui, avant chaque visite, ont sollicité par écrit et obtenu l'autorisation des acheteurs de leur faire leurs offres de service ; une autorisation à date illimitée ne les couvre cependant pas. Des permis de colportage peuvent être cependant accordés ; le pétitionnaire devra dans ce cas adresser une demande au directeur général des Finances et y spécifier la nature des objets à colporter, les moyens de transport, le rayon d'activité, le nombre des jours que durera chaque tournée. Le permis ne sera valable que pour l'année de la présentation de la demande ; il pourra être renouvelé sur représentation du permis expiré. Il ne pourra jamais être délivré de permis de colportage pour : 1° les objets en métal précieux et les pierreries ; 2° les étoffes qui sont confectionnées en coton, soie, laine en totalité ou mélangés avec d'autres matières ; 3° les drogueries, épiceries et les tabacs; 4° les liquides ; 5° les remèdes, ingrédients et secrets non brevetés dans le Grand-Duché. Les colporteurs sont soumis à une taxe de patentes qui est de 2 % des gains et bénéfices présumés, pour autant qu'ils s'élèvent au moins à cent francs. Toute infraction à la loi sur le colportage est punie d'une amende de 100 à 500 francs en dehors de la confiscation des marchandises indûment colportées. En cas de récidive, le permis de colportage sera retiré.

Les travaux du Tolléron et les chômeurs de Martigny

On nous écrit :

Il n'est pas dans nos intentions de nous lancer dans des polémiques de presse qui ne sont pas de notre ressort.

Nous avons fait justice des mensonges calomnieusement répandus, relatifs aux salaires de nos ouvriers ; nous n'y reviendrons pas.

La satisfaction manifestée par ceux-ci et leur dévouement nous suffisent.

Nous ne voulons qu'une chose : travailler dans le calme et la paix, en assurant aux ouvriers un salaire rémunérateur. Et nous n'avons qu'un désir : celui de voir enfin cesser la mouchardise qu'on tente d'organiser sur nos chantiers.

La commune de Martigny-Ville compte, sauf erreur, 5 à 6 chômeurs. Dans un entretien avec M. le Président de la commune, l'un des entrepreneurs lui a donné l'assurance que ces chômeurs trouveraient place sur les chantiers du Tolléron, mais a prié en même temps le Président de lui fournir, à l'instar des communes de Martigny-Bourg, Bâtiaz, Vernayaz et Fully la liste des chômeurs à embaucher, à quoi il répondit : « On se reverra encore ».

L'on ne s'est plus revu.

Nous sommes les premiers à le regretter pour les ouvriers, car nous sommes toujours prêts à accepter les chômeurs de Martigny-Ville. Mais encore faut-il que nous les connaissions.

Nous ne pouvons partager l'avis singulier de M. le Président de Martigny-Ville, quand il veut que ce soit à nous de faire l'enquête concernant la qualité de chômeurs de ceux qui se présentent à l'embauche. Rien n'est plus injustifié que cette prétention. Il appartient à l'administration et à nul autre, de s'occuper des chômeurs et de les munir des pièces officielles leur donnant droit à l'embauche.

On nous met en face d'un dilemme : « Ou bien les entrepreneurs croyaient ces ouvriers sur parole, et ils devaient les embaucher, ou bien ils doutaient de leur qualité de chômeurs de Martigny-Ville, et dans ce cas, il leur était simple de demander à ces hommes une pièce justificative de l'office de chômage », nous dit-on.

Ce raisonnement est faux.

Croire sur parole peut exposer les entrepreneurs à recevoir des hommes qui, tout en étant sans travail, ne revêtent pas les qualités requises pour bénéficier de l'assistance-chômage, et qui, par le fait même, ne sont pas inscrits comme tels à l'office. Leur présence sur les chantiers, où le nombre de bras ne saurait être indéfini, peut par conséquent, faire obstacle à l'embauche d'autres ouvriers, dont le droit est établi par une déclaration officielle.

En d'autres termes, les entrepreneurs étaient exposés à embaucher des chômeurs qui ne l'étaient pas au sens des arrêtés sur la matière.

Vous dites, dans la seconde partie de votre ridicule dilemme, qu'il était bien simple de demander à ces hommes une pièce justificative de l'office de chômage. Ne croyez-vous pas, M. le président, qu'il aurait été infiniment plus simple encore de remettre à l'entreprise, comme elle vous l'a demandé et comme l'ont fort bien compris vos collègues des communes voisines, la liste de vos chômeurs ?

Nous l'attendons toujours ; nous sommes même prêts à aller la quérir au bureau communal dès que vous nous aurez avisés qu'elle est dressée.

Les entrepreneurs du Tolléron :
ZURETTI Frères &
Florentin GIRARD.

Tristes exploits d'un rat de fermes

Depuis plus d'un mois, un malandrin qui semble être parfaitement au courant des habitudes de la campagne genevoise, met en coupe réglée les bergers et domestiques. Il profite de l'absence de ces modestes serviteurs pour pénétrer dans leur chambre et y dérober des vêtements et des sommes d'argent.

Ce mystérieux rôdeur a déjà opéré dans une vingtaine de fermes du canton. L'autre matin, à 5 heures — c'est l'heure qu'il choisit de préférence — le voleur pénétrait dans la chambre de M. Christian Trachsel, berger chez M. Bordier, à Sierne, où il dérobait une somme de 220 fr. enfermée dans une malle.

Le lendemain, le même individu opérait avec succès dans l'étable collective des agriculteurs de Satigny. Il visita les chambres des bergers Luisier, un Valaisan, et Kunz, occupés à traire. De l'argent et une valise contenant un complet neuf, un manteau de pluie, disparurent.

Bergers et ouvriers de campagne, prenez garde ; fermez vos portes !

Bagnes-Lourtier. — (Corr.)

Nous avions l'agréable surprise et le plaisir d'entendre, samedi soir, dimanche et mardi gras, différentes représentations : drame, comedies, dialogue et monologue, donnés par la jeunesse de la localité. Nous ne saurions que remercier et féliciter chaleureusement les jeunes acteurs, car la réussite a été des plus complètes. Le drame, représentant un épisode de guerre, a été emporté avec un tact et un naturel remarquables pour des acteurs qui paraissent pour la première fois sur la scène.

Les comédies, depuis le commissaire de police sourd comme un tronc, et auquel on amène deux bègues, jusqu'à la miss anglaise égarée dans la montagne et blessée à un pied, en passant par « les horreurs du mariage » et « les fureurs de la belle-mère » sans oublier le malade imaginaire du ver solitaire et ausculté par le serviteur du docteur, ont été des mieux réussies et des plus bouffes. Le tout a été agrémenté par des chants exécutés d'une manière correcte et si délicate qu'on aurait cru des voix d'anges si les personnes n'étaient devant nous.

La salle était malheureusement trop petite pour contenir le public accouru pour applaudir cette joyeuse troupe.

Honneur aux jeunes gens qui savent mépriser certaines salles où tous les abus sont permis, depuis l'ivresse jusqu'aux basses passions humaines, pour se livrer à des travaux intellectuels et à des amusements sains et honnêtes et qui servent en même temps à leur developpement intellectuel et moral.

Des spectateurs.

Sierre. — Cours de taille.

Le cours de taille pour vigne de la Société d'Agriculture de Sierre, est fixé aux 6, 7 et 8 mars prochain.

La reconstitution du vignoble faisant partie du programme d'enseignement de la Société d'Agriculture de Sierre, ce sujet sera aussi traité dans ce cours.

Réunion lundi 6 mars, à 8 h. ½, à la nouvelle Maison d'Ecole.

Ces cours sont publics et gratuits.

Le Comité.

† Champéry. — (Corr.)

Vendredi ont eu lieu les obsèques de M. Georges Berra ravi à l'âge de 26 ans à l'affection d'une famille qui le chérissait et de nombreux amis qui l'estimaient. Nous sommes de ce nombre.

Des talents d'un ordre supérieur, un caractère aimable, obligeant et ferme, une piété sincère et solide, une maturité de jugement rare, des mœurs douces lui auraient assuré un rang distingué dans la société.

Hélas ! de très bonne heure il connut les épreuves d'une maladie cruelle qu'il supporta avec une patience héroïque, souriant au milieu des angoisses et des douleurs.

M. Georges Berra avait fait toutes ses études littéraires au Collège de St-Maurice. Il n'y avait que des amis qui auront été certainement très affectés en apprenant sa mort et qui ne perdront jamais son souvenir.

A sa mère, et à toute une famille attristée, l'hommage de nos condoléances.

Infirmerie de Monthey.

Malgré la dureté des temps, nous avons le plaisir de constater que la générosité des donateurs ne se lasse jamais envers notre œuvre Nous ne sollicitons cependant pas le public de façon particulière. Cette année cependant, vu nos besoins croissants, nous nous sommes permis de faire faire une collecte dans chaque commune du District ; nous espérons que la population continuera à nous manifester sa bienveillance. L'une ou l'autre commune nous ont déjà envoyé le produit de leur collecte.

Voici la liste des dons depuis le mois de mai 1921 :

Société romande d'électricité, Territet	500.—
M. Louis Ecœur, à Vall d'Illiez	3500.—
Mme Clotilde Carraux-Chervaz, Vouvry	100.—
Mme Vve Delapraz, St-Triphon	10.—
M. Alexandre Curdy, Bouveret	5.—
Union des traitements fixes	10.—
De Monthey : Anonymes (3)	36.—
Mme Eugénie Delaloye	8.—
M. Ch. Capitain	20.—
M. Contat Ch. Dr.	10.—
M. Lecomte Dir.	30.—
M. Choquard Dr.	30.—
Produit du Tronc	27.90
Total :	4286.90

Nous avons en outre reçu les dons en nature suivants :

MM. Fçois Delacoste et Adrien Marclay, Monthey.

MM. Louis Chervaz et Hippolyte Bellon, Collombey, Mme Léonide Guérin, à Torgon, chacun un panier de fruits;

De la Savonnerie valaisanne : 24 savonnettes et 24 lavettes;

De la Fabrique de Tabacs, Monthey : 1 colis de tabacs et cigares;

Du Bazar économique à Monthey : feux de Bengale;

De l'hoirie Cottet et de H. Frachebourd, à Monthey : un gâteau chacun.

Nous adressons nos vifs remerciements à tous nos donateurs et spécialement à M. Louis Ecœur pour leur grande générosité. *Le Comité.*

Le marché du lait.

(Communiqué). A la suite de récentes entrevues avec les producteurs, auxquelles étaient aussi représentés quelques gouvernements des cantons intéressés, les condenseries Nestlé ont déclaré qu'il ne fallait pas songer à ce qu'elles rachètent les laits du grand nombre de sociétés de laiteries dont elles ont résilié les contrats pour le 1er mai.

Par contre, les bruits d'après lesquels elles résilieraient encore d'autres contrats ne sont pas fondés, pas plus que ceux d'après lesquels elles auraient acheté de nouveaux laits pour le 1er mai, à des prix notablement réduits.

Pour organiser avec le moins de perturbations possible une nouvelle utilisation des laits de condenserie, les fromageries qui, dans certaines localités, n'ont pas été employées depuis des années, sont remises en état d'exploitation. Dans les cantons de Lucerne, Zoug, Berne et Fribourg, les Fédérations laitières ont décidé de se charger, au prix alors en cours, de l'utilisation à leur propre compte des laits qui ne trouveront pas d'acheteur au 1er mai ou qui ne pourront pas être utilisés dans leur rayon de production, faute d'installations. Dans le canton de Vaud, les fédérations, avec le concours du gouvernement cantonal, organiseront la distribution systématique de toute la production laitière, afin qu'au 1er mai, les laits qu'il ne sera pas possible d'utiliser autrement soient tout d'abord dirigés sur les centres de consommation.

Accord entre les Postes et les Chemins de fer.

La Direction générale des Postes a conclu avec les C. F. F. un accord en vue d'une répartition du personnel dans les différentes entreprises afin d'arriver par là à réaliser de notables économies. C'est ainsi que les trains ne comprendront plus à la fois un employé préposé aux bagages et un employé des postes, mais un seul employé remplissant les deux fonctions. En outre, il sera dorénavant possible de consigner aux guichets des C. F. F. des lettres exprès. Dans les petites stations, le personnel des C. F. F. sera également employé à desservir le service postal.

Un pareil accord a été conclu avec les Chemins de fer rhétiques.

Cours centraux d'arboriculture.

Le Département de l'Intérieur organise comme d'habitude des cours centraux d'arboriculture qui auront lieu à Sion et éventuellement dans d'autres localités suivant le nombre des inscriptions. —

Les élèves qui désirent suivre le cours de première année devront s'inscrire, en indiquant leur âge, au Service cantonal de l'Agriculture à Sion, pour le 6 mars au plus tard.

Le premier cours s'ouvrira à Sion, mardi 7 mars, à 8 h. ½.

Les élèves réguliers recevront une indemnité journalière de 3 fr. plus le remboursement du prix du billet de chemin de fer. *(Communiqué).*

Hôtels d'internés romands. - (Cor.)

Mardi, 28 février, eut lieu, à Lausanne, l'assemblée générale des hôteliers romands ayant hébergé des internés. M. Murisier, prop. de l'Hôtel Beau-Site à Baugy s/ Clarens, présidait. Une centaine d'hôteliers étaient présents.

M. Murisier, président de l'Association, lut un rapport détaillé sur l'activité du Comité chargé, depuis 1916, de défendre les intérêts des Hôtels chargés de l'internement des prisonniers de guerre. Il souligna plus spécialement l'énorme travail fourni par M. Frey-Martin, directeur à Château-d'Œx, secrétaire-caissier de l'Association, aux efforts duquel on doit en bonne partie la décision récente des Chambres fédérales allouant une indemnité globale de 3 ½ millions aux 750 hôtels suisses ayant eu des internés.

M. Frey-Martin rapporta sur les démarches entreprises par la Commission spéciale suisse auprès des Autorités fédérales pour faire triompher les revendications des hôteliers. Il rappela les nombreuses difficultés qu'il fallut surmonter et constata que l'indemnité allouée par la Confédération n'est pas un don à l'hôtellerie suisse, mais un arriéré, un dû qu'il eût été injuste de ne pas rembourser.

M. le capitaine Zigerli, de Berne, chargé par le Conseil fédéral de la liquidation de l'internement, donne de très utiles conseils sur la manière de remplir les formulaires officiels qui seront adressés aux hôteliers. Il montra les complications que présentent certaines situations. Toutes les personnes qui ont à faire valoir une prétention relative à l'obtention de ces indemnités doivent soumettre leur demande au *Service de l'internement des Prisonniers de Guerre en liquidation,* Palais fédéral, à Berne, sous pli chargé, au plus tard jusqu'au 16 avril 1922. Passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération !

Aucun paiement ne sera opéré avant le 15 avril.

L'Assemblée nomma MM. Auberson, Souvairon et Dutoit, vérificateurs des comptes de l'Association romande dont la dissolution est laissée aux soins du Comité.

Avis. — Le « Nouvelliste » de ce jour contient six pages.

Vétroz. — (Corr.)

Dimanche, 19 et 26 février, l'école ménagère de cette localité, donnait sa représentation. C'est devant un public nombreux et sympathique qu'elle se déroula. Le programme qui comportait un drame, une comédie et un chant, fut exécuté avec goût et entrain.

Ces jeunes filles qui affrontaient la scène pour la première fois, surent faire valoir d'excellentes qualités de naturel dans « Les Bohémiennes » et « Les Espiègleries de Godiche ».

Un merci bien cordial à toutes. Un merci surtout à Mlle Gaillard P. qui a été l'âme de cette matinée, en s'occupant avec zèle de la direction et de la mise au point de tout le programme.

Une petite obole est réservée à la construction de la nouvelle église.

Saillon. — (Corr.)

Le Cercle littéraire de la fanfare la *Lyre* de Saillon, qui devait donner sa représentation annuelle le 19 et 26 février, a dû, pour des circonstances graves et imprévues, la remettre au 5 et 12 mars.

Il regrette vivement de se produire en un dimanche de Carême, mais vu les préparatifs avancés, il ne peut en fixer la date à plus tard.

Mex. — (Corr.)

La Société de chant l'*Avenir* a donné dimanche dernier une charmante représentation accompagnée de très beaux chants patriotiques. A cette occasion, toute la population de Mex a été réunie, comme une famille agrandie, dans la salle d'école trop petite pour la circonstance.

Honneur à notre brave et courageuse Société de chant, et notre reconnaissance à M. l'Instituteur Rebord qui n'a ménagé ni son temps ni son dévouement à l'œuvre naissante.

Nous garderons de cette soirée un durable souvenir. A. G.

Vous soupirez en regardant des mains plus jolies que les vôtres, qu'attendez-vous pour demander à HYGLO son secret. Exposé chez **Girard-Rard,** Au National, Martigny.

Une mère attentive

à ce que ses enfants croissent normalement, ajoutera chaque fois à leur lait du matin, 2 à 3 cuillerées à thé d'Ovomaltine, et elle sera ravie de la leur voir prendre avec tant de plaisir.

En boîtes de fr 3.— et 5.50. — En vente partout.

OVOMALTINE — Dr A. Wander S. A., BERNE.

Une nourriture exquise meilleur marché que le pain. (Cacao-Tobler — en paquets plombés. —).

Vermouth NOBLESSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE
CIRAVEGNA & Cie GENEVE

LAUSANNE Ecole LÉMANIA
Préparation rapide, approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturité

Motosacoche
Agence exclusive pour les districts de :
Martigny, Entremont, St-Maurice et Monthey
Charles BALMA, mécanicien
Place Centrale — Martigny-Ville — Téléphone 1. 49
Seul STOKISTE des pneus d'autos MICHELIN

Soumission

Monsieur Henri JUILLAND, à St-Maurice, met en soumission les travaux de maçonnerie, menuiserie et peinture pour la transformation d'un bâtiment d'habitation.

On peut prendre connaissance des plans et devis chez M. Juilland Henri ou chez M. Ed. Casanova, architecte, maison Gard, à Martigny-Ville. Les soumissions devront être rentrées pour le 8 mars, à midi.

On cherche à Sion
une FILLE
sérieuse pour commissions et travaux d'imprimerie.
Serait nourrie et logée chez ses maîtres.
Jeune homme non exclu.
Bons gages
Imprimerie BEEGER, Sion.

Pommes de terre
Nouvel arrivage d'un wagon, extra choix au plus bas prix du jour.
" Au prix de Fabrique "
Charles Darbellay
Avenue de la Gare, SION.

Les névrosés et malades du cœur

ne doivent pas tarder un instant à faire du **Café de Malt Kneipp-Kathreiner** leur boisson quotidienne.

Commune de St-Maurice

Emprunt de 85.000 fr.

La Commune de St-Maurice, dûment autorisée par le Conseil d'Etat, émet des obligations au porteur sur coupures de 200, 500 et 1000 fr., jusqu'à concurrence de 85.000 francs.

Ces obligations sont productives d'un intérêt annuel de 6 o/o, payable au 31 décembre de chaque année.

Elles sont versables du 1er mars au 15 avril prochain et remboursables par tirage au sort annuel à partir du 1er janvier 1928.

Remboursement total : 31 décembre 1947.

La Commune se réserve la faculté de rembourser la totalité de l'emprunt à partir du 1er janvier 1933.

S'adr. au Greffe municipal de St-Maurice.

Administration communale de St-Maurice.

SAILLON - Maison Communale - SAILLON

Dimanche 5 mars, à 13 h. 1/2 et 19 h.

- Représentation -

donnée par la Fanfare « La Lyre ».

A vendre à Martigny-Ville, Place centrale, une

Maison d'habitation

avec magasin et arrière-magasin, caves, galetas, eau, gaz, électricité.

S'adres. à Alf. GIRARD-RARD, Au National MARTIGNY.

Semeurs Valaisans ! !

Ensemencez toutes vos belles et riantes vallées avec les **GRAINES D'ELITE** de la maison de confiance

M. Vananti, Md-Grainier

11, Rue de Lausanne - VEVEY - Tél. 9.48

Graines potagères, fourragères et de fleurs

Prix-courant sur demande.

On demande 2 bonnes effeuilleuses

chez Madame Ed. CHEVALLEY, St-Saphorin, Lavaux.

Graines potagères

garanties pures et germinatives.

Plantons de légumes et de fleurs

Abricotiers Luizet

chez Jules ROUILLER, Jardinier, MARTIGNY.

L'Union des Consommateurs

« Société Coopérative », à Sierre, demande

- un petit ménage -

pour desservir ses locaux.

S'adresser au Président de la Société.

Chocolats Villars

Vente directe des produits de la Fabrique

Chocolat, Cacao, Biscuits, Thés

Marchandise toujours fraîche et de qual. supér.

Grand choix. — Prix très avantageux.

No 35. Chocolat au lait très fin, tablette d'environ 180 gr. fr. — .90

No 125. Chocolat à la vanille 1re qual. tablette d'environ 100 gr. —.50

No 157. Chocolat en poudre, bonne qual. paquet d'environ 1 kg. fr. 1.90

No 333. Cacao des familles bonne qual. paquet d'environ 1 kg. fr. 2 20

Dépôt de fabrique à Monthey

Mme Joséphine Perraudin, négociante, rue du Pont.

Rôti 1er choix, sans os, le kg. 2.50

Viande pour charcuterie, le kg. **2.20**

Spécialité saucissons mélange porc, le kg. **2.60**

Salamis extra, le kg. **3.50**.

Port payé depuis 5 kilogs.

Boucherie Chevaline Caballus, Lausanne

PRESSE

A enlever de suite pour cause de départ

11 machines à coudre à pied

canette ronde, renversibles, se rentrant dans la table **fr. 170.**— la machine, se vendant en magasin fr. 400.— Excellente affaire pour revendeurs. — **Un lot de chaussettes** pure laine anglaise **fr. 2.**— la paire.

Les bureaux et dépôts sont à remettre de suite. On céderait le commerce **avec affaires en cours.**

ALLEMANN et BISSAT, **Grand Chêne 5, Lausanne.**

Cidrerie d'Yverdon

Cidre 1re qualité

garanti pur jus de fruits en fûts prêtés.

Demandez le prix-courant.

— Téléphone 2.77. —

HOTEL

au bord du Lac Léman, clientèle française, demande pr la saison d'été

bonne cuisinière

ou **jeune chef sommelières**

femmes de chambre

filles de cuisine

et **portier**

Excellentes références exigées. Adresser offres Case post. 5083, Monthey

Poutrelles neuves

30 pièces 12 cm. long 6 m. 80

30 » 12 cm. long 8 m.

H. Fontannaz, serrurier, BEX

A VENDRE

Mulet

très sage, âgé de 12 ans.

S'adr. à Félix Jordan, Dorénaz.

Thés de Ceylan

extra, le kg. à Fr. 5.—

Salami d'Italie

1re qual. le kg. à Fr. 7.-

" Au Prix de Fabrique "

Chs. DARBELLAY

Avenue de la Gare

SION

PIANO

Bel instrument superbe sonorité. Bas prix : Cause départ.

Rue de Savièse, 8, 1er étage Sion.

Teinturerie Masson, Montreux

Téléphone 7.75

Teintures en toutes teintes — Deuil rapide

Lavage chimique — Installation pour teinture de draps en pièces.

Service spécial d'expédition pour le dehors.

A vendre

Une grande vitrine de magasin

de 2 m. 85 de large sur 2 m. 60 de haut.

Une autre de 1 m. 75 de large sur 2 m. 60 de haut.

Une banque de 1 m. 65 de large sur 1 m. de haut, à 9 tiroirs. — Le tout à l'état de neuf.

Pour visiter s'adresser chez Albert DIRAC, St-Maurice.

LES MALADIES DE LA FEMME

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien ; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs.

Exiger ce portrait

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de famille font prendre la **Jouvence de l'Abbé Soury** à leurs fillettes pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de **Maladies intérieures, Suites de couches, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs,** trouveront la guérison en employant la **Jouvence de l'Abbé Soury.**

Celles qui craignent les accidents du **Retour d'Age** doivent faire une cure avec la **Jouvence** pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La Jouvence de l'Abbé Soury préparée à la Pharmacie Mag. Dumontier, à Rouen, France, se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Prix :

La Boîte (pilules) Le flacon liquide : fr. 6.60

Dépôt général pour la Suisse : André Junod, pharmacien, 21, quai des Bergues à Genève.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'abbé Soury avec la signature Mag. DUMONTIER

Le « Nouvelliste valaisan », 10 centimes le numéro.

Pour épuiser votre stock sans vous épuiser vous-même, faites de la publicité !

FROMAGE salé

Fromage de montagne, pain de 5-8 kg. vieux et propre 15-18 % à Fr. 2, 2.20 par kilog.

Dito demi-gras 30 % à Fr. 2 80 le kilog.

Expéditions soignées.

J. Schelbert-Cahenzli fromages, **Kaltbrunn.**

Voici la

meilleure adresse

pr vendre vos Chevaux pour l'abattage, ainsi que ceux abattus d'urgence.

Boucherie Chevaline Centrale, H. Verrey

Louve 7, Lausanne

Maison ne les revendant pas pour le travail.

Téléph. Boucherie 92.59

appartement 92.60

Religieuse donne secret pour guérir « incontinence d'urine » d'enfant et hémorroïdes.

Maison Burot No 31 Nantes France.

Nouvelle Baisse

Viande & charcuterie bon marché

Bouilli avec os, le kg.	**1.20**
Rôti sans os	**2.20**
Viande fumée	**2.20**
Salami	**3.60**

Expédie depuis 2 kgs. la

Boucherie Chevaline Lausannoise

Ruelle du Gd-Pont 18, **Lausanne**

Demi-port payé.

SAUCISSES au foie

Véritables vaudoises

à Fr. 3.70 le kg.

franco par colis de 5 kg.

Marchandise garantie pur porc.

Charcuterie E. Gaillard, Yverdon.

Foin bottelé

6.000 kg. à vendre. S'adr. à ROGER, Stoudmann, St-Saphorin, sur Morges (Vaud).

OFFRES NOUVELLES

Marchandises nouvelles !

Prix nouveaux !

Un défi au bon sens est de vouloir prétendre faire mieux que nous !

Pour Pâques

LAINAGES MODE

Cheviotte noire, marine, grenat, natier, vert, brun, gris, pure laine p. robes fr. **2.95 3.50 3.90**

Serges, grande largeur, très fines, toutes teintes, très recommandées, pour robes et costumes, 130 cm. fr. **5.95 7.50 9.50**

Gabardines toutes teintes mode, superbes qualités, largeur 130 cm., véritable Roubaix fr. **7.95 9.50 11.50**

CONFECTIONS pour DAMES

Casaquins de soie, plus de 50 modèles différents, toutes teintes, fr. **5.80 7.90 9.75 10.50 15.— 19.— 24.—**

Jaquettes de soie, très longues, formes nouvelles, toutes teintes, fr. **25.— 29.— 39.— 45.—**

Robes jersey de soie, façon superbe, **39.— 45.— 57.—**

Blouses mi-saison, fr. **1.95 2.95 3.50 5.50 7.50 9.50,** etc.

Jupes serge pure laine, dès fr. **9.50** à **35.—**

mi-laine fr. **6.90 9.50 12.50**

Jupons de soie fr.	**11.50**	**15.50**	**17.50**	**19.50**
Jupons de moire	**4.95**	**5.95**	**7.95**	**9.50**
Jupons rayés		**3.95**	**4.95**	**6.50**

Chaque client : „ Un ami „

DRAPS pour COMPLETS

Drap sergé ou cheviotte, noire ou marine, très forte, larg. 145, exceptionnel, **7.50 9.50 12.50 19.50**

Drap de noce, (Elbeuf ou Sedan) larg. 140 cm., noir, superbe qualité sans rivale, **19.50 24.— 29.—**

Drap fantaisie suisse, « Buxkin », très fort pour la campagne, **7.50 9.75 12.50 14.50 17.50**

Drap anglais fantaisie, larg. 140, pure laine, gris ou brun, **17.50 19.50**

MODES

Arrivage journalier des dernières modes du jour, formes depuis fr. 3.50.

Chapeaux garnis, depuis fr. **6.50** à **45.—**

Chapeaux tissus, dames et enfants, depuis fr. **3.50**

FOURNITURES — RUBANS — FLEURS.

Chaque visiteur : „ Un client „

COMPLETS inouï

Sur mesure, garantis, coupe au choix du client fr. **95.— 120.— 150.—**

Prix pour façon et fournitures sans le drap : fr. **60.— 75.—** le complet sur mesure.

Rayon superbe de vêtements confectionnés pour communiants et Messieurs, en noir, marine ou fant., **35.— 39.— 49.— 65.— 75.— 95.— 120.—**

Pour garçonnets, de fr. **7.90** à **35.—**

BAS p. dames, très renforcés, en noir, **65, 75, 95** ct.

blanc ou couleur, articles garantis,	**1.25**	**1.50**	**1.95**	**2.90**
en fil ou mercerisé,	fr. **2.90**	**3.90**	**4.50**	**5.50**
Bas de soie toutes teintes,	**3.90**	**5.50**	**6.50**	**9.50**

Toutes les fournitures pour la Communion sont en magasin. - Prix incroyables de bon marché !

H.-S. WALTHER & Cie, S. A. Vevey

FEUILLETON DU NOUVELLISTE VALAISAN

6

La Rose mystérieuse

Du reste, nous avons observé notre héroïne à différentes reprises dans des moments où elle ne s'y attendait guère ; et voici quel a été le résultat de nos observations :

Un matin nous l'avons trouvée à sa fenêtre ; elle tenait à la main une pâquerette blanche au cœur d'or et en effeuillait les pétales un à un en murmurant tout bas quelque chose ; nous n'avons jamais su ce que ce pouvait être ; mais quand le dernier pétale fut tombé, la jeune fille s'est mise à sourire d'un air de grand contentement, et elle a jeté les yeux vers le haut de l'autre colline que la largeur de la vallée et le lit de la rivière séparent de son habitation ; c'est un intervalle que l'aile d'un papillon franchirait en une ou deux minutes.

Un soir, vers le coucher du soleil, elle marchait en chantant le long d'une petite prairie ; tout à coup sans que nous ayons pu en deviner la cause, elle a subitement cessé de chanter et elle est devenue fort rêveuse.

Un troisième jour enfin, un petit pâtre passait, chassant devant lui deux chèvres et tenant un bouquet beaucoup plus gros que joli ; Madeleine l'a arrêté et lui a demandé où il avait cueilli ce bouquet ; le pâtre ayant montré de la main le coteau, la jeune fille l'a prié de lui donner les fleurs pour une pièce de monnaie, ce que l'enfant a accepté très volontiers.

Nous remarquions pendant ce temps là, autour de la maison de Madeleine, une moisson tout entière de fleurs beaucoup plus belles ; la jeune fille parut être de notre avis, car elle jeta presqu'aussitôt son bouquet et n'en garda qu'une violette qu'elle mit dans son corsage.

Une chose aura frappé le lecteur comme elle nous frappe nous-même, c'est que le coteau voisin joue un rôle dans les diverses préoccupations au milieu desquelles nous avons surpris Madeleine : cherchons donc ce qu'il peut y avoir là de si intéressant : nous n'y apercevons autre chose qu'une maison d'assez triste apparence, d'architecture plus que vulgaire et qui gâte assurément l'un des plus jolis points de vue de la contrée ; autour de la maison, il y a des pins de physionomie revêche et maussade, dont l'ombre rend plus noire encore les vieux murs du logis ; un sentier à peu près semblable à celui que nous avons décrit tout à l'heure descend de cette maison dans le fond de la vallée.

Nous ne voyons dans tout cela rien de bien propre à attirer les regards ni à éveiller l'imagination d'une jolie fille de dix-huit ans ; mais voici autre chose :

La maison qui nous occupe, après avoir été longtemps inhabitée, se rouvrit un beau jour et reprit cet air de vie qui sied aux maisons, comme l'âme au corps et le regard aux yeux.

Il ne serait pas trop absurde de présumer que Madeleine fut curieuse de savoir quelle sorte de voisin le hasard lui donnait. Son intérêt ne diminua pas quand elle apprit qu'il était jeune, avait des habitudes mystérieuses, vivait dans la solitude et paraissait en proie à un violent chagrin.

Un jour il parut sur le seuil de sa porte ; il était de haute taille, extrêmement pâle et tout vêtu de deuil. Nous l'avons dit, la largeur de la vallée était telle qu'un papillon pouvait la traverser sans fatigue, Madeleine put voir que son voisin était fort beau sous sa mélancolie ; cette circonstance la disposa à une prodigieuse miséricorde. Mais quelle intensité douloureuse n'eût pas atteint la sympathie de la jeune fille si elle eût pu le voir, au fond de sa demeure isolée, se livrer jour et nuit à une douleur sans bornes, et pâle, sombre, muet, dévorant des larmes, creuser dans son âme un abîme de regrets plus profond que les gouffres de la mer ! Si elle l'eût entendu, dans le silence des nuits, appeler d'une voix déchirante une femme du nom d'Anna, et demander au ciel, pour dernière grâce, de lui laisser entrevoir avant de mourir l'ombre de celle qu'il avait perdue.

Assurément toutes ces particularités auraient agi sur le cerveau de Madeleine ; mais nous pouvons dire que sans les connaître, elle y pensait un peu plus souvent que la charité chrétienne ne l'eût rigoureusement exigé.

Il y avait toute une année que les choses allaient de cette façon, et Madeleine avait bien vu, durant cet espace de temps, sept ou huit fois la silhouette noire du pauvre affligé passer devant le seuil de sa maison, ce qui constituait, il faut l'avouer, des relations bien innocentes, quand un jour il y eut dans l'existence de la jeune fille un événement d'une prodigieuse importance, ainsi qu'on va en juger :

C'était un matin, au mois de mai ; toute la campagne avait un air de joie ; la feuillée était d'un vert pâle ; l'herbe foisonnait de petites fleurs blanches, jaunes et de gouttes de rosée ; la rivière avait des murmures de cristal et des reflets d'argent ; les insectes bourdonnaient sur tous les tons ; l'air était frais, le ciel bleu, et toute la prairie se tendait d'une myriade de petits fils argentés.

Ce beau temps avait des coquetteries tellement irrésistibles, que le mélancolique voisin de Madeleine n'y put tenir ; il parut sur sa porte, fit quelques pas en dehors, parut hésiter un moment, puis s'engagea dans le sentier qui descendait vers la rivière.

Or, au même instant, Madeleine sortait précisement de son châlet, et par hasard, oui je vous jure que ce fut par hasard, elle s'aventura dans son sentier et se prit à descendre d'un côté, tandis que le voisin descendait de l'autre.

Ils allaient tous deux fort lentement, ce qui prouve bien qu'ils ne se voyaient pas et n'avaient nulle intention de se rejoindre. L'inconnu, d'ailleurs, marchait la tête baissée, dans l'attitude méditative qui semblait lui être familière ; quant à Madeleine, le disque d'or du soleil levant qu'elle avait en face au-dessus de la colline devait l'éblouir au point de ne lui rien laisser voir sur le sentier opposé.

Quoiqu'il en fut, tous deux descendaient, et, par une suite naturelle de cette manœuvre, se rapprochaient insensiblement l'un de l'autre ; il devait même y avoir un moment où le cours seul de la rivière les séparerait, car les deux sentiers aboutissaient sur chaque rive, directement en face l'un de l'autre. Madeleine, la première, atteignit le bord ; et comme sans nul doute elle avait affaire de l'autre côté, il lui fallut bien se hasarder sur une large planche faisant l'office de pont.

Nous avouerons même à ce propos ne trop savoir pourquoi nous avons donné le nom de rivière à ce cours d'eau, qui n'avait que trois ou quatre mètres dans sa plus grande largeur, et laissait voir ses cailloux dans toute l'étendue de son cours.

Madeleine, donc, s'aventura sur le pont étroit et tremblant dont nous avons parlé ; mais nous devons croire qu'elle était de nature fort timide et avait peu l'habitude de cette sorte d'exercice, car à peine son petit pied eut-il senti ployer la planche qu'elle jeta un cri fort doux et fort joli, mais qui trahissait beaucoup d'épouvante ; puis elle demeura immobile, les mains étendues, un pied en avant, dans une attitude charmante, semblant décidée à rester là jusqu'au jugement dernier si on ne venait à son aide.

C'était juste le moment où l'inconnu arrivait sur l'autre rive, le cri de Madeleine lui fit lever la tête ; et, au lieu d'offrir à la jeune fille le secours qu'elle avait droit d'attendre, il se prit à la considérer avec une surprise aussi profonde que s'il eût eu devant les yeux la chose la plus ébahissante du monde.

Nos deux jeunes gens demeurèrent près d'une minute immobiles en face l'un de l'autre.

Au bout de ce temps, la jeune fille essaya, en désespoir de cause, d'opérer seule le passage : mais ses gestes d'effroi ayant enfin tiré l'inconnu de sa stupeur, il s'avança sur le pont, lui tendit la main et lui fit franchir le périlleux trajet.

Nous ne voyons pas qu'il y eut rien de bien criminel ni de bien terrible dans l'union de ces deux mains ; et cependant, au moment où elles se touchèrent, elles furent prises à la fois d'un même tremblement, comme si elles eussent accompli l'action la plus noire ; et cela dura jusqu'à l'instant où elles se séparèrent.

Madeleine, en balbutiant un remerciement à son compagnon, vit une larme dans ses yeux, et ne put s'empêcher de lui en demander la cause d'une voix tout émue.

Ce à quoi il répondit avec une émotion bien plus grande, que Madeleine ressemblait beaucoup à une personne qu'il ne reverrait plus en ce monde.

Puis il s'enfuit, laissant la jeune fille pensive.

Après avoir suivi longtemps le bord de la rivière, il s'arrêta à un endroit de la rive où quelques sycomores étaient disposés en cercle au bord de l'eau ; ces arbres abritaient une clairière dont le gazon couvert de fleurs était surmonté d'une croix noire, avec des caractères blancs formant ces mots : **Anna Giuseppa Spazza** . —

Il avait fait disposer ce lieu d'une façon semblable à l'autre, et il y venait toutes les nuits.

Or, la nuit suivante quand Antonio vint selon sa coutume, il trouva une couronne de roses enroulée autour de la croix : le gazon avait gardé l'empreinte de deux genoux.

Cela s'étant renouvelé plusieurs fois, notre héros se tint un jour caché dans un bouquet d'arbres voisin des sycomores, et vit Madeleine déposer sur la croix sa couronne de fleurs.

Il sortit de sa retraite, vint à la rencontre de la jeune fille, lui prit la main et la pressa silencieusement ; cette simple étreinte et le regard dont elle fut accompagnée durent avoir une bien puissante éloquence, à en juger par le trouble qu'ils jetèrent dans l'âme de Madeleine et par suite dans celle d'Antonio ; ils marchèrent ensemble jusqu'au petit pont qui séparait les deux sentiers.

Nous ne vous dirons pas les incidents qui durent suivre cette journée ; nous n'analyserons pas non plus ce qui se passa d cœur des deux jeunes gens : la retra chacun d'eux avait vécu jusque-là d ra-t-elle aussi profonde ? Se revir sans être séparés par la largeur du va Antonio continua-t-il à mettre entre s partitions d'aussi longs intervalles ? être trouverez-vous la réponse à que unes de ces questions dans ce qui va su

Il faisait nuit depuis longtemps ; An absorbé dans une de ses douloureuses ries, avait oublié que l'heure était ven prendre du repos ; s'était-il ou non en c'est ce que lui-même ne put dire par l te, tant ce qui lui arriva tenait à la fo rêve et de la réalité ; la tête appuyé une de ses mains, il suivait, ou croyai vre du regard un rayon de lune réfract les vitres et se perdant à l'un des a les plus reculés de sa chambre. De ter autre, l'ombre gigantesque d'un pin quement abaissé par le vent, passait d la fenêtre et produisait quelques sec d'une obscurité complète ; on entenda feuillage du pin se débattre et frémir la rafale passée, la cime de l'arbre se re sait, et le rayon de lune jaillissait c un faisceau de flèches d'argent.

Durant un intervalle d'obscurité plus longé que les autres, Antonio crut ent un gémissement sourd comme si sa po fut ouverte sous l'effort du vent, ma sentant pas le froid de l'air extérieur, il s'être trompé. Cependant quand le ray lune traversa de nouveau la chambr dépit de tous ses efforts pour chassen hallucination aussi bizarre, il vit comm forme humaine, frêle, vêtue de blanc, des cheveux blonds déroulés, et des limpides et doux comme l'azur du cie se fixaient sur lui avec une expressio reproche.

(A suivre). E.

ÉVITEZ LES DÉSORDRES DU FOIE

Soignez votre bile, évitez jaunisse et co stipation, source de maladies plus sérieuse qui s'ensuivent. Prenez après chaque repa une cuiller à café de Tisane Américaine de Shakers et remettez votre foie en ordre ; il n vous causera plus aucun ennui.

En Vente dans toutes les Pharmacies. Dépôt pour le Gros : MM. UHLMANN EYRAU 30, Boulevard de la Cluse (S. A.), à Genève. Prix : 6 fr. le Flacon.

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

Baisse de prix incroyable

No 812. Haut. 80 cm.

Régulateurs-Réclame

marchant 15 jours, avec superbe sonnerie cathédrale, garantis par écrit pour 5 ans.

No 810. REGULATEUR MODERNE, comme dessin de droite avec glaces biseautées, cadran et balancier argentés ou dorés mouvement laiton première qualité. Prix de réclame **39.50**

No 811. REGULATEUR MODERNE, av. glaces biseautées, cadran et balancier argentés, en plus petits modèles mouvement laiton, première qualité Prix récl. **34.50**

No 812. REGULATEUR RENAISSANCE comme dessin de gauche mouvement laiton première qualité. Prix de réclame **37.50**

No 813. REGULATEUR RENAISSANCE en plus petits modèles mouvement laiton, première qualité. Prix de réclame **32 50**

No 814. REVEILS RECLAME, mouvement laiton.la cadran blanc **5 50**

No 815. Avec cadran lumineux **6 25**

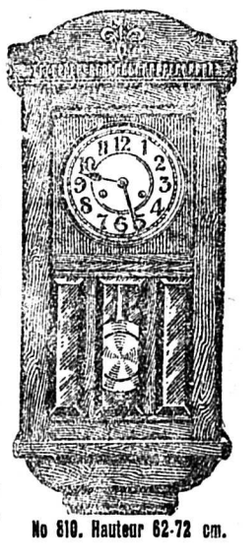

No 810. Hauteur 62-72 cm.

PENDULETTES en bois, très belle sculpture, No 508. Hauteur 20 cm. **3 80**

No 290, hauteur 18 cm. Fr. **2.20**
No 704, hauteur 22 cm. Fr. **4.80**

MONTRES POUR HOMMES

Garanties par écrit pour 3 ans

No 207. Remontoir ancre, boîte solide, métal blanc ou acier oxydé, qualité supérieure, avec secondes **10 30**

No 107. Remontoir ancre de précision, boîte métal blanc, mouvement soigné, 15 rubis **19 20**

No 2 9. Remontoir cylindre, forte boîte argent galonné, cuvette argent, mouvement soigné 8 rubis **24.—**

No 217. Remontoir ancre, boîte argent blanc ou galonné, cuvette argent, mouvement soigné, 15 rubis **31 20**

MONTRES POUR DAMES

No 213. Remontoir cylindre, boîte argent blanc ou galonné, 6 rubis Fr. **16.80**

No 215. Remontoir cylindre, boîte argent galonné, cuvette argent, 8 rubis, Fr. **19.20**

No 214. Remontoir cylindre, forte boîte argent galonné, cuv. argent, mouvement soigné, 10 rubis, Fr **21 60**

No 212. Remontoir cylindre, très forte boîte argent galonné, cuvette argent, mouvement soigné, 10 rubis Fr. **24.—**

ECHANGES ADMIS.

Envoi contre remboursement

ENVOIS A CHOIX SANS ENGAGEMENT POUR L'ACHETEUR en montres pour hommes et Dames, or, argent, métal, et montres bracelet.

C. Wolter-Mœri, Fabrique d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds

Catalogue illustré, avec forte réduction de prix pour montres, chaînes, bijouterie, régulateurs, réveils, gratis et franco.

Meubles d'occasion et neufs

Aux plus bas prix. — Marchandises soignées.

Garantis propres = et remis à neuf =

Lits en tous genres, à 1 et 2 places, depuis fr. 150. —

Chambres à coucher et chambres à manger.

Canapés, divans, armoires, Mobiliers de salon, etc.

SALLE de VENTE du Gd St-Jean 22 et 29 Téléph. 3196 — Lausanne

A. Wertheimer.

Doublez l'usage de vos vêtements !

Tous les **Vêtements défraîchis** qu'ils soient de laine, de coton ou de soie **peuvent être remis à neuf par le nettoyage chimique.** Aux prix actuels des tissus, c'est la plus grande économie réalisable.

Teinture en toutes nuances des vêtements **sans rien découdre. Noirs pour deuils** livrés en deux jours. — Adressez-vous :

Grandes Teintureries de Morat et Lyonnaise S A à Lausanne ou à leurs représentants :

St-Maurice : Mlle Marie Rappaz, négociante ;
Monthey : M. Célestin Castelli, négociant ;
Champéry : Mme Lucie Gonnet, couturière.

Le « Nouvelliste valaisan », 10 centimes le numéro.

GRAINES POTAGÈRES et fourragères

— de première qualité —

Trèfle	Dactyle
Luzerne	Fenasse
Ray-grass	Esparcette
Betteraves	Mélange-prêt

PETITS OIGNONS

Prix les plus bas.

Expédition prompte et soignée.

Les graines fournies par la

Maison Vve J. DIONISOTTI

donnent satisfaction à tous.

Téléphone 38.

Sécateur

pour la vigne et campagne, en acier anglais forgé, garanti.

Mod. suisse	fr. 4.50
» » fort	5.50
» extra fort	6 50
» Valais soigné	7.50
» » fort	8.50
» Neuchâtel (21 cm.) fort	9.50
» Vevey 20 cm.	9.—
Le Parisien 20 cm.	8.50
» » 22 cm.	9.50

Demandez catal. 1922 gratis.

Ls Ischy & Cie, Payerne

Réparations et aiguisages.

Disparition complète des

ROUSSES

et de toutes impuretés de teint en quelques jours seulement, par l'emploi de la **Crême Lydia et du Savon Floréal**

Nombreuses attestations. Succès garanti. Prompte expédition de ces deux articles par la Pharmacie du Jura, Bienne, contre rembours. de fr. 5.—

Banque Cantonale du Valais, Sion

Agences à Brigue, Viège, Sierre, Martigny, St-Maurice, Monthey.
Comptoirs à Salvan et Champéry.
Représentants à Ritzingen, Lax, Mœrel, Zermatt, Wyler (Lœtschen) Tourtemagne, Louèche, Nendaz, Chamoson, Bagnes, Orsières.

Capital de dotation Fr. 5.000.000

Garantie illimitée de l'Etat du Valais

Se charge de toutes opérations de Banques aux conditions les plus avantageuses

Prêts hypothécaires. — Prêts sur billets. — Ouverture de crédits en comptes-courants garantis par hypothèque nantissement ou cautionnements.

Dépôts divers :

Sur carnets d'épargne à	4 ½ %
Sur Lettres de gage à 3 ans	5 ¼ %
Sur Bons de dépôt à 5 ans	5 ½ %
Sur Compte-courant à vue	3 ½ %
Sur Compte-courant bloqué suivant le terme	4 ½ à 5 %

Cartes de petite épargne avec timbres-poste.

S'occupe de l'achat et de la vente de titres et de toutes transactions avec l'étranger.

Location de cassettes dans sa chambre-forte. Gérance de titres

Timbre fédéral à la charge de la Banque

Vente aux enchère

L'avocat Maurice Gross, à Martigny-Ville, agissant l'hoirie de M. Joseph de Kalbermatten, à Sion, expo en vente aux enchères, au Café de l'Hôtel-de-Vil Martigny-Ville, le dimanche 5 mars, à 14 h. un pré « Prés Beudin », terre de Martigny-Ville, conte 11131 mètres (confins : ouest chemin public ; est partie, propriété Andenmatten); immeuble sis à p distance de la gare C. F. F.

Prix et conditions à l'ouverture des enchères.

GROSS, av

Bois pr boulangeri

On offre à vendre 1000 stè

bois sapin en quartiers et rondins, bois sain et sec par gon ou en détail. — Prix très modérés. — S'adress

Victor Défago, Scieur, **Troistorrent**

Goudron Burnand

Un demi-siècle de succès

contre

Toux Catarrhe Bronchite

Exigez l'emballage rouge. En vente dans toutes les pharmacies ou directement chez P. de Chastonay 2, Pl. de la Riponne, Lausanne.

Grande Liquidati à prix réduits

5000 m. Drap laine cm. fantaisie, pr vêtem Fr 9.75 et 4.75 ;

10 000 m. Gabardi pure laine, 110 cm. toutes les couleurs. fr. réduits à fr. 7.30

50 000 m. Drap de c blanc, 80 cm. 1re qu fr. 1.15 et — 95

20.000 m. futaine chemises, oxfords, zé flanelles, qualités lo fr. 1.65. 1.50, 1.3

15 000 m. Drap po bliers, mérinos, H satin, croisé, fr. 2.30, 2.

3000 m. Drap de lit double fil, extra, 165 fr.5 — réduits à 3.20 ;

1000 chemises tr tées et avec devan toutes les grandeurs fr. réduits à fr. 5.75.

Nous offrons à prix réd Indienne de lits, Kœ Flanelettes, Crêpe-laine Echantillons à disposi Envoi contre rembou

Bianchetti frères, L

Risina

Fr. 16.- le sac de 70 kg., rendu gare de Martigny, contre rembours.

Rizerie de Martigny

Cafés torréfi

2.20 le kg. Santos

2.40 le kg. Mélange

Sacs de 5, 10, 15 kilo

Vve Décaillet et ses fils, Sal

Pianos

Burger & Jacobi, Schmidt-Flohr, Bochstein, Lipp. Pianos neufs depuis Fr. 1450.—

Pianos d'occasion. Vente, location, accordage, réparations. Facilités de payement.

H. HALLENBARTER, Sion.

Sage-femme diplôm Madame DUPASQUIER-BR

Place du Port, 2, Genè

Pensionnaires.-

Soins médicaux

Prix modérés. - Tél. 42

CLINIQUE SUR FRANC

PARATION MALTO-VITAMINÉE DE CHÂTAIGNES

BIOTOSE

CONSTITUANT POUR ENFANTS ET ADULTES

En vente dans les pharmacies et drogueries

Consommez les produits au lait

Guigoz

LAIT pur de la Gruyère, en poudre, phosphaté ou non ;
PUDDINGS complets au chocolat ou au café ;
DEJEUNER au chocolat complet ;
CREMES complètes au café ou au chocolat.

Dégustation et démonstration dans notre magasin :

36, rue du Petit-Chêne, Lausanne

Nos produits sont en vente dans toutes les bonnes épiceries.

Bobaing

ue de Bourg, 47-49

LAUSANNE

Trousseaux soignés

Rideaux, Tentures, Stores.
Agencements de bureaux

DEVIS ET PROJETS SUR DEMANDE

Voici le moment !!!

de planter vos :

Abricotiers, Cerisiers, pruniers, pommiers, cognassiers, Conifères et plantes d'agréments, etc.

Par suite de la crise de l'Agriculture, je vends ce printemps exceptionnellement avec un rabais allant jusqu'au 50 %.

Grandes Pépinières

Domaine des Iles
— Martigny —

Th. DIRREN & Fils

Teinturerie moderne

Maison BOGHI

Sion **Sierre**

Grand Pont, Téléph. 225 - Avenue de la Gare.

Tous les vêtements défraîchis sont remis à neuf par le lavage chimique ou par la teinture — Glaçage à neuf de faux-cols et manchettes. —

TRAVAIL PROMPT & SOIGNÉ

Conseils précieux aux Commerçants

— Celui qui interrompt la publicité pendant la morte saison, est comparable à celui qui démolirait une digue pendant la marée basse.

— Attirez l'attention du public par une annonce bien rédigée, votre succès s'en trouvera partiellement réalisé.

— Les commerçants qui ne font que rarement des annonces, oublient que la mémoire des gens ne va pas au-delà de quelques jours.

— Traitez les affaires avec les commerçants qui font de la publicité, car ce sont des gens intelligents, avec lesquels vous ne perdrez jamais.

FRANKLIN

Pour réussir, la publicité vaut presque autant que la chance.

LUX

VOUS désirez être bien et proprement mis, vous et vos enfants ? Vous serez grandement facilités par le Lux. Il rend possible le lavage à la maison des choses fines et délicates : laine, soie, toile, etc., qui deviennent comme neuves.

Avec le Lux les lainages ne se rétrécissent pas.

Savonnerie Sunlight,
OLTEN.

X 23c

ENGRAIS

MARTIGNY

MARQUE DÉPOSÉE

Société des Produits Azotés

MARTIGNY

Usine valaisanne dont les produits sont contrôlés par les établissements axuédér de chimie agricole.

Demandez à vos fournisseurs ou à vos syndicats nos

Engrais chimiques complets

à base de SUPERPHOSPHATE, URÉE et POTASSE, pour toutes cultures

- - PHOSPHAZOTE - -

Superphosphate azoté par le sulfate d'urée — Superphosphates minéraux et potassiques.

ENGRAIS SPÉCIAL POUR LES VIGNES

concentré à éléments fertilisants, entièrement solubles et assimilables

Cianamide en poudre et granulée, carbure de calcium, chaux, acide sulfurique, urée cristallisée.

Renseignements et commandes directement a l'Usine ou à son représentant pour le Valais et le district d'Aigle

Messieurs Torrione Frères & Cie Martigny-Bourg.

METTEZ EN BOUCHE

chaque fois que vous avez à éviter les dangers du **froid**, de l'**humidité**, des **poussières** et des **microbes** ; dès que vous êtes pris d'**éternuements**, de **picotements** dans la gorge, d'**oppression**; si vous sentez venir le **Rhume**,

UNE

PASTILLE VALDA

dont les vapeurs balsamiques et antiseptiques fortifieront, cuirasseront, préserveront votre **GORGE**, vos **BRONCHES**, vos **POUMONS**.

Enfants, Adultes, Vieillards

ayez toujours sous la main des

PASTILLES VALDA

mais surtout n'employez que

LES VERITABLES

vendues SEULEMENT

en BOITES de **1 90** portant le nom **VALDA**

EXPLOSIFS

PETITPIERRE FILS & Co
NEUCHATEL
Maison fondée en 1848

Cheddite - Gélatine - Telsite - Dynamites.

Produits de tout premier ordre

Mèche de sûreté pr mines - Détonateurs

Outillage pneumatique. — Compresseurs d'air
Marteaux perforateurs etc.

Agents gén. pour la Suisse Romande de la S. A. Cheddite et Dynamite à Liestal.
Prix très modérés. —Téléphone 3.15

Banque Cantonale Vaudoise

Etablissement officiel
sous la surveillance de l'Etat.

CAPITAL et RESERVES : 62,000,000.

Dépôts d'argents :

à vue	intérêt 3 %
à 1 an de terme . . .	» 4 ½ %
à 2, 3 et 5 ans de terme,	» 5 %

Achat et vente de titres à toutes les bourses. — Listes de valeurs de placement à disposition. — Garde de titres.

Changes aux meilleures conditions.

Bicyclettes Fr. 170.--

Marque « La Vaudoise » réalise l'élégance, la solidité et la durée des machines de 1res marques, **tout en étant d'un prix relativement bas.** — Demandez prix et conditions. Grand choix en magasin de pièces de rechange et accessoires — **Pneus** 1re qualité, à partir de **Fr. 7 — Chambres à air** à partir de **Fr. 3.50.—**

Expédition par poste, franco d'emballage et port pour bicyclettes.

Atelier de cycles Messerli, Assens (Vaud)

Transports funèbres

à destination de tous pays

A. MURITH S.A. Téléph. Stand 121

GENEVE

Cercueils — Couronnes — Cierges

Dépôts pour le canton du Valais :

Sion : Oscar MARIETHOD, représentant
Bureau et magasin : Rue du Rhône. Téléph. 81

Sierre : Adrien CALOZ
Monthey : Louis BARLATHEY, Téléph. 65

Magasin de machines et articles de cave

A. GRUBER - ALLET

- SION -

Grand assortiment de toutes les machines et articles de cave.

Spécialité de bouchons et tuyaux caoutchouc pour vin et eau.

Représentant pour le Valais de la Maison E. Friederich, construction de pompes et de robinetterie en métal, à Morges.

Demandez mes prix avant de faire vos commandes à des maisons étrangères.

SMELDUR

use le pavé

Commandez les semelles (avec ou sans talons) en joignant le patron ou envoyer les chaussures.

M. Fessler, Martigny-Ville.
Mce Nicollier. de Mce. Le Châble

UNE GUÉRISON.....

à peu de frais et sans douleurs par notre nouvel appareil électro-galvanique « Wohlmuth » à piles sèches et sans vibrations.

Nombreuses attestations et lettres de remerciement.

Demandez prospectus, brochures, renseignements absolument gratuits et sans engagement pour vous.

Ecrire : **E. Wahrenberger,**
Galeries du Commerce, **LAUSANNE.**

Contre les affections des voies respiratoires Rhumes catarrhes, bronchites, influenza, asthme, etc. prenez le

Sirop Dyrba

Le flacon 3 fr.

Dépôt pour le Valais : Pharmacie DARBELLAY
SION — Expédition partout.

Par ces temps difficiles, le père de famille économe achète comme boisson pour lui et sa famille un **produit indigène**. Aussi, recommandons-nous notre

- CIDRE -

comme **boisson agréable et bon marché.**

Fûts prêtés de toutes contenances à disposition.
Demandez le prix-courant à la

Cidrerie de Guin